



ÉDITION 2026



RÉPERTOIRE DES
CRÈCHES DE SAINT-GILLES

PETITE ENFANCE

EDITO



La commune de Saint-Gilles mène depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur de la petite enfance, portée par l'échevinat de la Petite enfance. Consciente des enjeux liés au bien-être des tout petits et au soutien des familles, la commune a développé un réseau riche et varié de structures : crèches communales, privées et du réseau, consultations ONE et Kind & Gezin, ainsi que des espaces de rencontre enfants-parents.

Cette ambition s'incarne également à travers des projets innovants et porteurs de sens. La mise en place d'une **cuisine centralisée communale**, permettant de fournir aux enfants des crèches des repas concoctés par nos équipes, en proposant notamment des aliments bios et locaux, et de sensibiliser dès le plus jeune âge à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement (soutien des circuits courts ...)

Parallèlement, la commune a renforcé **l'accompagnement pédagogique** au sein des structures d'accueil par la création d'une cellule pédagogique. Cette cellule a pour mission d'harmoniser les pratiques, d'assurer un soutien aux équipes, de favoriser la qualité éducative et de développer des projets en lien avec les valeurs de bienveillance, d'inclusion et de respect du rythme de chaque enfant. Elle reflète l'engagement de la commune à proposer un accueil de qualité, où l'épanouissement de l'enfant et le lien avec les familles sont au centre des priorités.

Ces initiatives illustrent la volonté de Saint-Gilles d'allier accessibilité, qualité des services et développement durable au service des jeunes enfants et de leurs familles, dans une démarche cohérente avec les besoins d'un territoire dense et multiculturel.

Jean SPINETTE
Bourgmestre

Yasmina NEKHOUL
Echevine de la Petite enfance

SOMMAIRE

1	Édito.....	0
2	Crèches communales.....	06
3	Lieux d'accueil communaux.....	10
4	Crèches privées.....	14

5 Consultation ONE et Kind
en gezin..... 15

6 Service garde d'enfant
malade..... 18

7 Espace parentalité..... 20

8 Liens utiles..... 22

CRÈCHES COMMUNALES

1. Procédure d'inscription

Les inscriptions sur la liste d'attente des crèches communales et du Réseau saint-gillois des mini-crèches à vocation sociale et parentale se font tous les jeudis, de 14h à 18h, au cours de notre permanence sans rendez-vous située à l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée.

L'ONE demande par ailleurs aux parents à la recherche d'une place en crèche d'effectuer une pré-demande sur son site internet www.one.be pour obtenir un numéro d'inscription.

La liste d'attente est centralisée, ce qui signifie que les familles sont inscrites pour l'ensemble des crèches gérées par la commune ou ses partenaires.

Vous pouvez inscrire votre enfant sur notre liste d'attente à partir du début du 4^{ème} mois de grossesse. À cette fin, nous vous demandons de nous fournir un certificat médical attestant que la grossesse a entamé son 4^{ème} mois. Un courrier assorti d'un talon-réponse vous sera envoyé endéans le mois qui suit votre inscription, afin que vous confirmiez votre demande.

Si votre enfant n'était pas encore né lors de l'inscription, vous avez un mois après sa naissance pour confirmer votre inscription. Si votre enfant était déjà né au moment de l'inscription, vous avez un mois à partir de l'inscription pour la confirmer.

Pour cela, vous devez renvoyer le talon-réponse à l'adresse suivante :

- soit par mail : servicecreche@stgilles.brussels
- soit à l'adresse suivante :
*Administration communale de Saint-Gilles
Service Petite enfance
Place Maurice Van Meenen, 39
1060 Saint-Gilles*
- soit en le déposant en mains propres au bureau des crèches à l'hôtel de ville

Votre inscription en liste d'attente sera définitive lorsque nous aurons reçu votre talon-réponse dans les délais, dûment complété et signé. À défaut, vous ne figurerez plus sur la liste d'attente.

Un accusé de réception vous sera envoyé et nous reviendrons vers vous dès qu'une place au sein de nos crèches sera disponible pour votre enfant.

Les familles sont inscrites suivant la date de leur inscription et dans la tranche d'âge correspondant à l'enfant. Les places sont attribuées selon les tranches d'âges disponibles dans les crèches. De manière générale, les rentrées des enfants en crèche correspondent aux rentrées scolaires. Pour toute information complémentaire sur la procédure d'inscription ainsi que sur les établissements disponibles, nous vous invitons à contacter notre service des Crèches par e-mail (servicecreche@stgilles.brussels) ou par téléphone (02/536.02.31). Vous pouvez également consulter notre site internet www.stgilles.brussels.



2. Attestation de vaccination poliomyélite

Les attestations de vaccination sont à remettre:

- par mail à l'adresse servicecreche@stgilles.brussels
- en mains propres au bureau des crèches à l'hôtel de ville (porte 0.36)

Celui-ci est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

3. Finalité spécifique, critères de priorité à l'admission et accessibilité

Extrait du règlement d'ordre intérieur des crèches communales tel qu'adopté par le conseil communal du 17 décembre 2015 et approuvé par l'ONE :

« Le milieu d'accueil a essentiellement été créé dans le but spécifique d'accueillir les enfants domiciliés sur le territoire de la commune de Saint-Gilles. Cette spécificité se base sur des critères impersonnel, objectif et justifié par l'intérêt général, conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination. Peuvent accéder en priorité au milieu d'accueil, toujours dans le respect des principes d'égalité et de non-discrimination, les enfants saint-gillois dont au moins un des parents travaille.

Nos critères de priorité ne peuvent être confondus avec des critères d'exclusivité à l'admission ou des critères d'exclusion en cours d'accueil.

Conformément à la réglementation en vigueur, le milieu d'accueil prévoit, en fonction des tranches d'âges disponibles, de réserver 10% de sa capacité totale en vue de répondre aux besoins d'accueil résultant des situations particulières :

- Accueil d'un enfant ayant un lien de parenté (fraterie) avec un autre enfant inscrit, ou jumeaux
- Accueil d'un enfant dont les parents font face à des problèmes sociaux, psychologiques ou physiques importants
- Sur proposition d'un service SOS-Enfants ou sur décision judiciaire
- Enfants confiés en adoption (difficulté vécue par les parents quant à prévoir la date d'arrivée de l'enfant)
- Protection de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Pour les situations d'urgence, les modalités d'inscription seront adaptées à la situation en veillant au mieux à respecter les modalités classiques reprises ci-dessus. »

4. Renseignements pratiques

Les crèches communales sont ouvertes de 7h à 18h, du lundi au vendredi, tous les jours de l'année sauf les jours fériés, les jours de congés légaux, les ponts accordés par l'administration communale et les journées pédagogiques consacrées à la formation du personnel.

Les crèches sont fermées :

- **La dernière semaine de juillet et la première semaine d'août**
- **La semaine entre Noël et Nouvel An**

Il est demandé d'arriver pour 9h au plus tard le matin et de venir rechercher son enfant pour 17h45 maximum.

Les parents s'engagent à faire vacciner leur enfant ou à donner l'autorisation au médecin de la consultation pour enfants de l'ONE de pratiquer les vaccinations selon le schéma préconisé par l'ONE, conformément à celui élaboré par la Communauté française (plus d'informations sur : www.vaccination-info.be).

Les repas sont fournis par le milieu d'accueil dans les crèches subsidiées par l'ONE. Aucune alimentation extérieure ne peut être acceptée dans notre milieu d'accueil, excepté le lait maternel qui peut être fourni par les parents. Les exigences alimentaires d'ordre médical sont bien évidemment respectées, si elles sont motivées par un certificat médical.

Concernant leur coût journalier, les crèches communales appliquent le principe de la Participation Financière des Parents (PFP), qui se base sur le revenu de ces derniers.

LIEUX D'ACCUEIL COMMUNAUX

1. Crèches communales

Les crèches communales accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans. Si chaque crèche est différente par sa taille, l'orientation pédagogique est la même dans chaque milieu d'accueil. Inspirée de Dolto et de Loczy, elle se base sur l'importance du langage, mais également sur le respect du rythme de l'enfant et de ses besoins tout en recherchant l'équilibre entre ses besoins propres et les spécificités de la vie en collectivité.

Les enfants sont répartis en groupes d'âge homogène et accompagnés par une puéricultrice de référence tout au long de leur séjour en crèche. La relation avec les parents se veut respectueuse des convictions de chacun tout en étant consciente des contraintes inhérentes à une collectivité.

● **Crèche Jourdan**

58 A, rue Guillaume Tell – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/536 03 41
- creche.jourdan@stgilles.brussels

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 79 places

● **Crèche Les Bengalis** (fermée pour travaux et actuellement délocalisée à l'ECAM)

11, rue de la Rhétorique – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/536 03 59
- crechebengalis@stgilles.brussels

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 54 places

● **Crèche Marie Janson**
61, rue de la Source – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/536 02 95
- crechejanson@stgilles.brussels

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 30 places

● **Crèche Albert Eylenbosch**
38, rue Fernand Bernier – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/435 12 00
- creche.eylenbosch@stgilles.brussels

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 18 places

● **Crèche Isabelle Blume**
47, rue d'Angleterre – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/852 71 04
- creche.blume@stgilles.brussels

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 21 places

● **Crèche Gabrielle Petit**
12, rue Emile Féron – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/563 11 93
- creche.petit@stgilles.brussels

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 18 places

● **Crèche Willy Peers**
193-195, chaussée de Forest – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/563 11 73
- creche.peers@stgilles.brussels

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 24 places

● **Crèche Adèle Hauwel**
6, rue Vlogaert – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/563 11 74
- creche.hauwel@stgilles.brussels

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 48 places

● **Ecam**
110, rue Théodore Verhaegen – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/435 12 10
- creche.ecam@stgilles.brussels

Capacité : 149 places

● **Mairesse**
Ouverture fin 2025

Contact :

- creche.mairesse@stgilles.brussels

2. Crèches réseaux

● **Ketje 1**

33, avenue Adolphe Demeur – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/538 73 38
- spelgrims@stgilles.brussels - Sandrine PELGRIMS

Ouverture : De 7h45 à 17h30

Capacité : 22 places

● **Ketje 2**

120, rue de l'Hôtel des Monnaies – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/534 97 90
- spelgrims@stgilles.brussels - Sandrine PELGRIMS

Ouverture : De 7h30 à 17h30

Capacité : 15 places

● **L'Amandoline (halte-garderie)**

15, rue de Danemark – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/538 13 67
- amandolinstgilles@gmail.com

Ouverture : De 7h45 à 17h45

Capacité : 10 places

● **Lily**

15, rue de Danemark – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/852 74 85
- crechelily@gmail.com

Ouverture : De 7h à 18h

Capacité : 24 places

CRÈCHES PRIVÉES

● **Crèche Les Poussins**

16, avenue Ducpétiaux – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/537 02 09 - 0487 70 90 90
- creche.lespoussin@gmail.com

Ouverture : De 7h45 à 18h45

Capacité : 42 places

● **Crèche Copains Copines**

63, rue de Bosnie – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/ 539 31 03 - 0477/ 47 89 59 (autre site)
- asblcopainscopines@outlook.com - copainscopinesasbl@outlook.com (autre site)

Ouverture : De 7h30 à 18h30 (autre site 18h30)

Capacité : 22 places

● **Appel tree**

167, chaussée de Charleroi – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- info@appletree.brussels

Ouverture : De 8h à 18h

CONSULTATION ONE ET OPGROEIEN

● **CE Saint-Gilles**

14 A, rue des Étudiants – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/539 05 20
- Gaëlle BEAGUE - 0499/ 57 28 59
- Noémie DEKONINCK - 0499/ 80 00 47

Ouverture : 3 fois par mois lundi 13h (0 à 3 ans) / 1 fois par mois mardi 13h30 (0 à 3 ans) / 1 fois par mois mercredi 13h (3 à 6 ans)

Informations :

- Consultation prénatale et suivi de grossesse, accompagnement médico-social des futurs parents
- Consultations médicales gratuites dont le but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans
- Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale
- Le travailleur social, partenaire enfants parents (PEP's) peut se rendre au domicile des parents si ceux-ci le souhaitent

● **Consultations**

137, rue Antoine Bréart – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/538 38 53
- Bénédicte BOUVY - 0499/ 57 28 52

Ouverture : Téléphonique et permanence : lundi et jeudi 10h à 12h30 / Consultation : mardi de 13h à 15h30 et vendredi de 9h à 11h45

Informations :

- Consultations médicales gratuites dont le but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans
- Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale
- Le travailleur social, partenaire enfants parents (PEP's) peut se rendre au domicile des parents si ceux-ci le souhaitent

● Consultations

67, rue Dethy – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/538 49 94
- Coralie BROQUET - 0491/ 86 23 73
- Laëtita LAQUAY - 0491/ 62 03 29
- Patricia ROUFFIANGE - 0499/ 99 81 23

Informations :

- Consultations médicales gratuites dont le but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans
- Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale
- Le travailleur social, partenaire enfants parents (PEP's) peut se rendre au domicile des parents si ceux-ci le souhaitent
- Massage bébés
- Dépistage visuel
- Espace rencontre maman-bébés les jeudis

● Consultations

22, rue Vlogaert – 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/537 88 77
- Nathalie TISSIER - 0499 99 76 99
- Myriam VAN BENEDEN - 0499/ 99 77 19

Ouverture : Jeudi de 9h à 11h et vendredi de 14h à 15h sur rendez-vous /
Consultation : mardi de 14h à 17h et vendredi de 9h30 à 11h30

Informations :

- Consultations médicales gratuites dont le but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans
- Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale
- Le travailleur social, partenaire enfants parents (PEP's) peut se rendre au domicile des parents si ceux-ci le souhaitent



Opgroeien

143, rue de l'Hôtel des Monnaies/ Munthofstraat – 1060 Saint-Gilles

Contact / Telefoon:

- 078/15 01 00
- info@opgroeien.be

Ouverture : Permanence du lundi au vendredi de 8h à 20h

Informations :

Soutien familial préventif et sur mesure proposé par une équipe pluridisciplinaire (infirmière, médecin, assistante familiale, assistante sociale, psychopédiatre) aux futurs parents et aux familles ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans :

- Examen médical, vaccinations, suivi de l'évolution du poids et de la croissance, suivi du développement (moteur et langagier), examens de la vue et de l'ouïe...
- Des conseils pratiques et professionnels sur mesure en matière de nutrition, de sommeil, de parentalité, d'éducation, de sécurité, de participation sociale, d'accès aux droits et de soutien matériel...
- Une attention particulière pour les familles vulnérables
- Les visites dans un centre de conseil, les heures de consultation pour des conseils pédagogiques et les visites à domicile sont gratuites

Précision sur les bénéficiaires : (futurs) parents et éducateurs de/et jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans, jusqu'à 6 ans s'ils ne sont pas scolarisés.

Opening : Permanentie van maandag tot vrijdag van 8 uur tot 20 uur

Informatie:

Preventieve gezinsondersteuning op maat aangeboden door een multidisciplinair team (verpleegkundige, arts, gezinsondersteuner, sociaal werker, psychopedagoog) voor aanstaande ouders en gezinnen met kinderen van 0 tot 3 jaar:

- Medisch onderzoek, vaccinaties, opvolging van de evolutie in gewicht en groei, opvolging van de ontwikkeling (motoriek en taal), oog- en gehooronderzoek, enz
- Praktisch en professioneel advies op maat over voeding, slapen, ouderschap, opvoeding, veiligheid, maatschappelijke participatie, toegang tot rechten en materiële ondersteuning, enz
- Extra aandacht voor kwetsbare gezinnen
- Bezoek aan een consultatiebureau, spreekuur voor pedagogisch advies en huisbezoek zijn gratis

(Aanstaande) ouders en opvoeders van/en jonge kinderen van 0 tot 3 jaar, tot 6 jaar indien niet schoolgaand.

SERVICE DE GARDE D'ENFANTS MALADES

1. Aide et soins à domicile BXL – secteur Saint-Gilles

● **Le service des « Libellules »**

53, rue Malibran - 1050 Bruxelles

Contact :

- 02/647.03.66
- info.bxl@fasd.be

Site : www.aideetsoinsadomicile.be

Garde d'enfants malades âgés de 3 mois à 12 ans, tous les jours de la semaine de 08h00 à 16h00 avec possibilité de déroger exceptionnellement à l'horaire convenu sans dépasser toutefois 9 heures de garde.

Tarif forfaitaire, avantage pour les membres de la Mutualité Chrétienne. Plus d'informations sur le site internet ou par téléphone.

● **Centrale de Soins et de Services à Domicile (C.S.D)**

43, rue Saint-Bernard - 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/537.98.66
- info@csdbxl.be

Site : www.csdbxl.be

Pour tous les enfants (0 à 12 ans) dont les parents sont au travail. Tarif adapté en fonction des revenus et de la situation familiale. (24h/24h – 7j/7)



ESPACES PARENTALITÉS

● **Le Gazouillis**

22, place Morichar, 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/344 32 93
- legazouillis1060@gmail.com

Ouverture : Lundi au jeudi 15h à 18h / Vendredi 9h à 12h / 2 à 3 dimanches par mois de 15h à 18h entre les mois d'octobre et mars

Informations :

Le Gazouillis est un lieu de détente, de parole et de rencontre inspiré par la Maison Verte créée par Françoise Dolto. Nous accueillons les enfants de 0 à 4 ans (jusqu'au jour de leur 4 ans) accompagnés d'un parent, grand-parent, d'une gardienne... Les futurs parents y sont également les bienvenus. Le Gazouillis favorise la rencontre des jeunes enfants en dehors de toute activité organisée. Les enfants y créent leurs jeux et développent leurs relations aux autres. Le Gazouillis permet au tout-petit de vivre des expériences différentes et complémentaires de celles qu'il réalise ailleurs.



● **Entre Parent'aise**

124, rue de l'Hôtel des Monnaies - 1060 Saint-Gilles

Contact :

- 02/721 55 84
- entrepentaise.stgilles@gmail.com

Ouverture : Mardi et mercredi 13h30 à 17h / Vendredi et samedi 9h30 à 13h

Informations :

Un lieu de rencontre enfants-parents ouvert les mardi et mercredi après-midi (13h30-17h) ainsi que les vendredi et samedi matin (9h30-13h). Ce sont des moments de jeux libres avec votre / vos enfant(s) durant lesquels vous pouvez venir à l'heure qui vous convient et partir quand vous voulez.

C'est ouvert à tout le monde sans inscription. Et le coût est de 1 euro par accueil si vous êtes en mesure de payer (cela ne doit pas être un frein). Nous proposons également des ateliers, ouverts à tous aussi mais sur inscription (via Facebook, mail, téléphone ou en venant sur place). Les ateliers eux, coutent 2 euros, toujours si vous êtes en mesure de payer. Nous disposons d'un troc. Lors de nos jours d'ouverture, vous pouvez prendre ou déposer des affaires de puériculture et des vêtements pour les enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez aussi louer nos livres jeunesse et ceux sur la parentalité.

Nos objectifs : accueillir les familles dans un espace ludique, sociabiliser l'enfant et les parents, favoriser le développement de l'enfant et la relation parent/enfant à travers le jeu, offrir une écoute et un soutien au parent en demande.

LIENS UTILES

● Site de la commune de Saint-Gilles

www.stgilles.brussels

Site officiel de la commune : histoire, vie politique et présentation des services communaux, agenda des activités, plan et liste de publications.

● Animalin.be

www.animalin.be

Site Internet qui présente les associations, les structures qui offrent un accueil et des activités extraordinaires à Saint-Gilles pour les enfants à partir de deux ans et demi.

● ONE

www.one.be

Contact :

- Administration subrégionale ONE de Bruxelles - asr.bruxelles@one.be
- 02/511 47 51

Adresse : Rue Saint-Bernard, 28-32 - 1060 Saint-Gilles

Séances de psychomotricité parents/enfant :

pour les enfants de 2,5 ans à 4 ans les samedis de 10h00 à 11h00 pour les enfants de 4 ans à 6 ans les samedis de 11h30 à 12h30

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence en Communauté française de Belgique pour toutes les questions relatives à l'enfance.

● **Opgroeien**
www.opgroeien.be

Contact :

- 078/15.01.00

Adresse : Hallepoortlaan, 27 1060 - Sint-Gillis

Opgroeien is een agentschap van de Vlaamse overheid. Het heeft als opdracht om actief bij te dragen tot het welzijn van jonge kinderen en hun gezinnen door dienstverlening op de beleidsvelden preventieve gezinsondersteuning, kinderopvang en adoptie.

